

nous aimions à espérer qu'il viendrait un jour où nous aurions les facilités que donnent les chemins de fer et où nos malles nous seraient remises rapidement. Nous avons salué avec bonheur l'avènement de cette ère et nous avons acclamé avec joie le jour où le gouvernement a jugé à propos de donner le transport des malles de la partie ouest du comté à ce qui était alors le chemin de fer du comté de Prince-Edouard et qui est connu depuis sous le nom de chemin de fer d'Ontario Central. Lorsque les malles étaient transportées par ce chemin de fer, j'ai entendu très peu de plaintes et je n'en ai entendu aucune dirigée contre le transport des malles sur ce chemin de fer; mais depuis cette époque, pour des raisons que le gouvernement connaît mieux que moi et qui n'ont jamais été rendues publiques, le gouvernement a jugé à propos de reprendre l'ancien système du transport des malles.

Comme le premier ministre le disait hier, nous sommes revenus aux jours de l'ancien attelage de bœufs, et différant en cela des sauvages, qui lorsqu'il leur arrivait de tomber dans le fossé, refusaient d'aller plus loin en chemin de fer, les malles n'ont pas refusé d'être ainsi transportées.

Je ne puis savoir pourquoi on a repris le système des attelages de bœufs du bon vieux temps. Je suppose que le gouvernement sera prêt à dire que l'on a épargné ainsi un peu d'argent. Je ne sais pas, néanmoins, que l'on ait envoyé des pétitions en faveur du changement opéré dernièrement; je ne sais pas, non plus, que l'on ait porté des plaintes sérieuses au gouvernement relativement à la manière dont le transport des malles était fait par le chemin de fer. J'espère que l'honorable ministre sera en mesure d'expliquer clairement au comité la raison qui l'a porté à faire ce changement, et ce qui l'a porté à choisir cette époque. En ce qui concerne la partie est du comté, je puis dire qu'elle n'est pas réellement affectée par ce dernier changement, et je n'ai pas entendu beaucoup de plaintes venant de là. Quant à la population de la ville, elle a fait entendre de grandes plaintes contre le service des malles tel qu'il est fait aujourd'hui.

Lorsque les malles arrivaient par le train, l'on avait beaucoup de temps pour envoyer les réponses aux lettres que l'on recevait. En règle générale, les malles arrivaient vers 9 heures et demie et le train de l'après-midi partait à 3 heures et demie ou 3 heures et quarante-cinq minutes; ce qui donnait assez de temps pour permettre aux gens d'envoyer des réponses aux lettres qu'ils recevaient de l'est ou de l'ouest. Depuis que le changement a eu lieu, les malles arrivent généralement de l'est entre 10 et 11 heures durant l'hiver, et souvent après 11 heures; elles sont fermées à 1 heure et demie; ce qui donne aux gens peu de temps pour répondre aux lettres.

Si nous allons à l'ouest de Picton, les difficultés augmentent et les plaintes sont plus nombreuses. Lorsque les malles étaient transportées par chemin de fer, le peuple de la partie ouest du comté les recevait deux fois par jour, et les habitants de Picton qui étaient en correspondance avec les villages de l'ouest pouvaient avoir le même jour une réponse aux lettres qu'ils envoyaient; mais aujourd'hui, cela prend deux ou trois jours. Si une lettre part de Picton le matin, à 9 ou 10 heures, pour la partie ouest du comté, elle rencontrera le courrier qui va dans une direction opposée, et il n'est pas possible que cette lettre soit rendue à destination avant le lendemain, et alors, elle arrive trop tard pour la distribution; de sorte que les intéressés ne la recevront pas avant le troisième jour. C'est là une raison de plainte très sérieuse.

Plusieurs personnes des villages voisins de Picton et sur cette ligne, se font adresser leurs lettres à Picton, afin de les avoir plus vite. Dans la partie ouest du comté, j'ai eu connaissance que des paquets de lettres ont été remis à des personnes employées sur le train et que l'on a payé vingt-cinq centins afin de les faire rendre à destination plus promptement qu'en se servant du système actuel.

M. PLATT

Ce sont là des sujets de plainte très sérieux, et vu le fait que le public n'a jamais su la raison du changement et qu'aucune pétition n'a jamais été présentée à l'honorable ministre, il est bien permis de demander ce qui a motivé ce changement. Les malles qui partent de Toronto le matin n'arrivent pas à Picton assez vite pour la distribution, tandis qu'auparavant nous les recevions à trois heures. On doit envoyer les journaux par le train rapide, sinon ils n'arrivent pas avant le lendemain matin.

Naturellement, il n'en est pas ainsi pendant l'été, mais je parle surtout de ce qui se passe en hiver.

Quant à la partie est, on ne se plaint pas du service pendant l'été, lorsqu'il est fait par le chemin de fer de la baie de Quinté et les bateaux de la ligne de Deseronto à Picton. Ce changement ne peut réaliser une épargne de plus de deux ou trois cents dollars; on dit que la somme atteindra le chiffre de cinq ou six cents dollars. Je puis difficilement arriver à ce montant en calculant les dépenses; néanmoins, l'honorable ministre pourra dire quel sera le montant de l'épargne.

Mais ce n'est pas une question de dépenses. Je sais que tout honorable député qui respecte les motifs qui portaient le gouvernement à faire de tels changements doit, tout porte à le croire, déplaire aux honorables ministres; mais l'on ne peut pas me blâmer si je cours le risque de leur déplaire en faisant connaître quelle est l'impression du peuple dans cette partie du comté. On suppose que quelque autre motif que le désir de favoriser le public a porté le gouvernement à opérer ce changement. Je n'exprime pas là mon opinion personnelle, mais celle du public en général de cette partie du comté, et il ne serait pas juste pour les gens qui partagent cette opinion si je ne donnais pas les raisons qui les ont portés à tirer une telle conclusion.

Certains honorables députés savent que lorsque le contrat du transport des malles fut donné au chemin de fer, il était entre les mains d'un ami du gouvernement actuel, M. Manning, de Toronto, propriétaire du chemin, et les malles ont été transportées par ce chemin de fer tant que M. Manning en eût la surveillance et recueillit les bénéfices que rapportait le transport des malles sur ce chemin de fer.

Je désire aussi déclarer que le peuple se rappelle ce que je dis ici, qu'aucune pétition n'a été présentée par le public contre la façon dont le service était fait sur ce chemin de fer. Il se rappelle aussi que les journaux du comté, un seul excepté, ont condamné le changement dans les termes les plus énergiques, tandis que les organes que le gouvernement possède dans le comté ont gardé un silence prudent sur la question et n'ont jamais jugé à propos d'en parler ni favorablement ni défavorablement.

Nous savons aussi que la saison n'était pas la plus convenable de l'année pour faire ce changement. C'était à l'approche de l'hiver, lorsque les difficultés étaient plus grandes qu'en été, et au milieu de l'exercice financier. Mon devoir m'oblige à dire que ce ne fut pas longtemps après la dernière élection; et pendant l'élection, on menaçait les propriétaires du chemin de leur faire de grands dommages sous ce rapport, s'ils ne jugeaient pas à propos d'appuyer le candidat du gouvernement; je sais aussi qu'après l'élection, on répéta ces menaces; on annonça plus énergiquement que jamais aux propriétaires du chemin qu'ils perdraient réellement les bénéfices que leur rapportait ce service.

M. BOWELL : Qui fit ces menaces ?

M. PLATT : L'honorable ministre pourra comprendre à qui je fais allusion quand je dirai que le seul homme qui a envoyé une pétition au gouvernement en faveur de ce changement est celui qui fit ces menaces. Mais bien qu'il fût presque seul pour accomplir ce projet, il y en avait d'autres avec lui. Et puis le peuple n'a pas oublié que les propriétaires du chemin de fer Ontario Central, qui ont perdu le transport des malles par ce changement, sont des gens qui